

BEE SAN

Brevet d'Etat d'Educateur Sportif

Activités de la Natation

Formation modulaire



Formation agréée Jeunesse et Sports

Prépa-Sports
285 Rue du docteur Aynaud
13 857 Aix en Provence
Tel : 04 42 90 57 08
www.prepa-sports.com


PREPA - SPORTS
Institut des Métiers du Sport

BEESAN
Activités de la Natation

Tronc Commun
Sciences humaines, sciences biologiques, réglementation, gestion et promotion des activités physiques et sportives, esprit sportif

Spécifique : Activités de la Natation
Technique individuelle, enseignement de la natation, entraînement dans une option choisie, connaissance du milieu professionnel

Champs et nature des interventions

Le Brevet d'Etat d'Educateur Sportif du premier degré option Activités de la Natation confère à son titulaire la qualification permettant d'enseigner la natation, d'entraîner à la compétition, d'animer et de surveiller les piscines, les baignades ou les plans d'eau aménagés.

Test de sélection

- ♦ Le candidat doit effectuer un 200 mètres 4 nages, organisé dans des conditions correspondants aux règlements fédéraux en vigueur, en un temps qui ne doit pas excéder 4.07 pour les hommes et 4.22 pour les femmes.
- ♦ Une épreuve de sauvetage (les titulaires du BNSSA en sont dispensés).

La préformation

Le stage de préformation (70 heures minimum) traite les quatre spécialités régies par la Fédération française de natation (natation course, natation synchronisée, plongeon et water-polo). Il a pour but de donner aux candidats les bases indispensables pour suivre l'ensemble de la formation.

Le spécifique des activités de la natation se décompose en 4 unités de formation

♦ **UF 1 : Perfectionnement de la technique individuelle**

Cette unité de formation (70 heures) a pour but de préparer le candidat à la réalisation de la meilleure performance possible lors de l'examen final du BEESAN.

♦ **UF 2 : Enseignement de la natation**

Cette unité de formation est composée d'un enseignement théorique sur l'apprentissage de la natation (77 heures) par un public scolaire et l'apprentissage de la natation (23 heures) par un public particulier (handicapés, personnes âgées, bébés...). Cette formation théorique est complétée par un stage de terrain dans une structure agréée pendant 50 heures minimum.

♦ **UF 3 : Entraînement (Natation course, Synchronisée, ou Water Polo)**

Chaque candidat reçoit une formation théorique sur l'entraînement (70 heures) et exercera bénévolement 50 heures dans un club de la fédération française de natation (Natation course, natation synchronisée ou water-polo) afin de concrétiser ses connaissances théoriques.

♦ **UF 4 : Connaissance du milieu professionnel**

Cette unité de formation théorique (70 heures) sera sanctionnée par un examen écrit sur les thèmes suivants : Hygiène des bassins, animation des activités aquatiques et sécurité des usagers des établissements de bain.

Un stage de 35 heures en milieu professionnel viendra parfaire la formation du candidat .

Conditions d'accès :

- Avoir réussi les tests de sélection,
- Etre âgé de 18 ans minimum,
- Validation d'un entretien et d'une épreuve écrite.

Test de sélection :

- Le 10 Septembre 2010 (Clôture des dossiers le 06 Juillet 2010).

La formation :

- **Durée :** Du 01 Septembre 2010 au 04 juin 2011.
- **Volume horaire global du spécifique activités de la natation :** 515 heures
Stage de préformation : 70 heures,
Formation théorique : 240 heures,
Formation professionnelle : 205 heures.
- **Lieux des cours :**
Prépa-Sports: 285 Rue du Docteur Aynaud, 13 857 Aix en Provence,
Activités de la Natation : Piscines du Pays d'Aix ou structures agréées.

Formation agréée par le Directeur Régional de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale (n° 10 013 BE 0005)

Prépa BEESAN :

Cette formation s'adresse aux stagiaires de niveau moyen en natation, désireux de préparer les tests de sélection du BP JEPS Activités Aquatiques.
80 heures de formation du 18 Octobre 2010 au 28 Mai 2011.